

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY	Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL	Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI	Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 213 Formuler des plans de soins - Focus Maladies chroniques			
Code	PAIR2B13	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Gilly</u> Nabila BRAHMI (nabila.brahmi@helha.be) Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Denis DOUMONT (denis.doumont@helha.be)</p> <p><u>HELHa Jolimont</u> Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be) Aurélie MAENE (aurelie.maene@helha.be) Charles JAUNIAU (charles.jauniau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Jade HOUSIERE (jade.houssiere@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	48 h / 3 C
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	18 h / 1 C
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B13A	Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	30
PAIR2B13B	Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)	10
PAIR2B13C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique", "Radiologie, imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique) et "Approche intégrée par exercices" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL

Tél : +32 (0) 64 23 37 59

Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies générales médicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	5_PAIR2B13A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be) Aurélie MAENE (aurelie.maene@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques.

Centrée sur les maladies chroniques, cette activité d'apprentissage est en lien avec l'objectif continué d'intégration du bloc 2 qui concerne des situations courantes et chroniques dans lesquelles l'étudiant met en œuvre, pour un client stable et son entourage, des interventions autonomes et prescrites liées aux domaines préventifs, curatifs, de réadaptation et de promotion de la santé dans un cadre organisé et sous supervision.

Ces situations se situent dans le cadre extrahospitalier ou hospitalier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus

- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

Partie « pathologie médicale »

- Identifier les causes et les manifestations cliniques des pathologies diagnostiquées par le médecin
- Etablir le lien entre les manifestations cliniques et la pathologie/physiopathologie
- Justifier les examens demandés et les renseignements qu'ils apportent
- Justifier le traitement mis en place (mesures hygiéno-diététiques et médicaments)
- Pour les médicaments administrés, citer les principales indications, les principaux effets secondaires à surveiller et les précautions nécessaires.

Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien aux principes généraux » : Au départ du contexte de la personne, en lien avec les pathologies médicales, établir les diagnostics et plans de soins et les argumenter.

Prérequis :

Anatomie - physiologie - pathologie - évaluation infirmière (I et II)

Objectifs :

- Lister les suspicions de complications médicales en lien avec chaque plan de soins de référence
- Lister les hypothèses de D.I. les plus fréquentes en lien avec chaque plan de soins de référence
- Associer des résultats (grilles NOC) aux hypothèses de DI
- Associer des interventions (NIC) aux hypothèses de DI, aux suspicions de complications médicales et aux résultats
- Sélectionner dans une situation clinique, l'hypothèse diagnostique confirmée, le résultat et les interventions associées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie « pathologie médicale »

- Respiratoire
 1. BPCO et infections respiratoires
 2. Asthme
 3. Cancer du poumon et épanchement pleural
 4. Insuffisance respiratoire chronique
 5. Apnées du sommeil
- Cardio-vasculaire :
 1. HTA et facteurs de risque des maladies cardiovasculaires,
 2. La maladie coronaire (angor), infarctus (cité mais vu en 4ème)
 3. L'insuffisance cardiaque
 4. Les valvulopathies, la péricardite, les troubles du rythme les plus fréquents (FA, extrasystole, ...) de manière succincte
 5. Les artériopathies chroniques des membres inférieurs
 6. Maladies thromboemboliques veineuses
 7. Dissection aorte, anévrisme
- ...
- Gastro-entérologie : pathologies chroniques des voies digestives, du foie et du pancréas
 1. Œsophage : œsophagite et reflux
 2. Estomac : ulcère gastroduodéal, gastrite, cancer gastrique
 3. Intestins : maladies inflammatoires chroniques, syndrome de malabsorption, colopathies fonctionnelles, cancer colorectal, polypes, diverticules
 4. Foie : hépatites chroniques, cirrhose, insuffisance hépatique
 5. Pancréas : pancréatite chronique
- Néphrologie : maladies rénales chroniques et insuffisances rénales chronique et terminale

Partie « Soins infirmiers spécifiques en lien aux principes généraux »

- Raisonnement clinique
- Plan de soins destiné au patient insuffisant respiratoire chronique
- Plan de soins destiné au patient insuffisant cardiaque chronique
- Plan de soins destiné au patient dénutri
- Plan de soins destiné au patient cirrhotique

Démarches d'apprentissage

Exposés

Situations cliniques

Supports audiovisuels

Dispositifs d'aide à la réussite

Cas clinique au terme des heures de cours pour préparer à l'examen.

Des notions sont abordées au Q1 en vue de la préparation des stages.

Sources et références

Notes de cours sur connectED

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 3). De Boeck.

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 4). De Boeck.

Brunner, S. S. (2011). Médecine et chirurgie. Soins infirmiers. 3ème Edition (Vol. Volume 2). De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cf. ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 30 points sur 40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
 Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Radiologie, Imagerie médicale et techniques d'investigation (y compris radioprotection et biophysique)			
Code	5_PAIR2B13B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Charles JAUNIAU (charles.jauniau@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE 213 : Formuler des plans de soins : Focus maladies chroniques. L'infirmier sera amené à accompagner régulièrement des personnes faisant l'objet d'examen radiologiques et autres techniques d'investigation. Les savoirs et savoir-faire développés dans le cadre du cours sont indispensables à l'infirmier pour informer, préparer et assurer la surveillance et la sécurité du client.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 213 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétences de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Faire des liens entre les données médicales et les techniques d'investigation présentes dans la situation du patient
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Justifier les mesures de radioprotection élémentaires à prendre pour le personnel et le patient
- Décrire et expliquer les principes des principales techniques de radiologie et d'investigation
- Formuler oralement ou par écrit les informations à donner au patient à propos des examens courants
- Décrire et différencier les radiations ionisantes
- Expliquer les effets biologiques des radiations ionisantes
- Expliquer les risques des radiations ionisantes

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notions de biophysique
- Mesures de radioprotection
- Endoscopies
- Radiologie et scanner
- Scintigraphie
- Echographie
- Résonance magnétique nucléaire

Démarches d'apprentissage

- Méthode expositive
- Illustrations avec exemples pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Sources et références

Cf. ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes du cours sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral au Q2 et écrit au Q3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation		Exo	100	Exe	100
----------------------	--	-----	-----	-----	-----

Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 10 points sur 40 dans la note globale de l'Unité d'enseignement

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL
Tél : +32 (0) 64 23 37 59 Fax : +32 (0) 64 23 38 46

Mail : sante-jolimont@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	5_PAIR2B13C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne-Sophie FRANKARD (anne-sophie.frankard@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les exercices sont intégrés aux activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissage de l'UE 213

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales, le traitement médicamenteux et les techniques d'investigation présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de préparation et de surveillance justifiées par l'examen prévu
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A partir du cas clinique présenté, recherche des hypothèses de DI, NIC et NOC.

Démarches d'apprentissage

Mise à disposition d'un exercice - cas clinique sur connectED

Dispositifs d'aide à la réussite

Mise à disposition d'un exercice - cas clinique sur connectED

Sources et références

cfr connecteD

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cas pratique en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

/

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).